

respirons, la qualité de nos vies.

Personne n'est invulnérable; nous sommes tous affectés. La réalité inéluctable de nos vies, aujourd'hui, c'est que nous sommes plus que jamais reliés entre nous. Nous vivons à l'ère du World Wide Web : les problèmes lointains, isolés de notre vie quotidienne, sont une chose du passé. Et alors que la mondialisation ouvre des possibilités, elle peut aussi nous exposer tous, particulièrement les plus vulnérables, à l'insécurité économique et sociale.

Le dénominateur commun de ces nouvelles réalités est leur dimension humaine. Notre monde en mutation place de plus en plus l'individu, ou plus précisément la sécurité de l'individu, au centre des affaires mondiales. En conséquence, la sûreté et le bien-être de l'individu — la sécurité humaine — sont devenus la nouvelle mesure de la sécurité planétaire.

La promotion d'objectifs humains — protection contre les exactions, réduction des risques physiques, amélioration de la qualité de vie, et création des outils nécessaires à l'atteinte de ces objectifs — imprime comme il se doit un nouvel élan pour une action mondiale concertée.

La communauté internationale se mobilise pour aborder des sujets qui touchent la vie quotidienne. Ces nouvelles menaces exigent que nous considérions la sécurité du point de vue des besoins humains plutôt que des besoins des États. Non pas que les préoccupations traditionnelles concernant la sécurité des États soient désuètes. Sécurité humaine et sécurité nationale ne sont pas mutuellement exclusives. Au contraire, elles sont les deux faces d'une même médaille, la sécurité planétaire.

### **La réponse du Canada**

C'est dans ce contexte que le Canada révisé et réoriente les priorités de sa politique étrangère. Nous nous occupons de plus en plus de questions qui concernent directement l'individu. Cette approche centrée sur la sécurité humaine est fondée sur plusieurs éléments :

**L'engagement, et non l'isolationnisme :** Il y a longtemps que les Canadiens se sont ouverts au monde. Cette ouverture est source à la fois de prospérité et de vulnérabilité. Tôt ou tard, directement ou indirectement, l'insécurité des autres devient notre problème et, dans certains cas, notre propre insécurité. La nature transfrontalière de nombreux défis auxquels nous faisons face rend la coopération à différents niveaux, mondial, régional et local, d'autant plus essentielle.

**La promotion des normes fondamentales de l'humanité :** Les nouveaux instruments internationaux, dans le domaine humanitaire et au chapitre des droits humains, aideront à garantir la protection des individus. Ils élargissent l'application et la portée des normes humanitaires. Ils définissent une norme plus rigoureuse de comportement mondial, à laquelle nous sommes tous tenus. C'est l'objectif qui a motivé notre appui énergique à la création de la Cour criminelle internationale.

**La promotion de la consolidation de la paix :** La sécurité humaine peut être renforcée lorsqu'une société devient plus apte à régler ses différends sans violence. C'est pourquoi nous avons institué l'Initiative canadienne de consolidation de la paix il y a deux ans. En collaboration avec la société civile, l'Initiative finance des projets pratiques visant à développer les institutions démocratiques, à renforcer les capacités locales — par exemple par la formation de législateurs, de juristes et de fonctionnaires, ou par la création de médias indépendants — tout cela afin d'instaurer une paix durable.

**La réforme des organisations internationales et régionales existantes :** Des institutions créées à une autre époque, comme le Conseil de sécurité des Nations Unies et l'OEA [Organisation des États américains], doivent mieux refléter l'évolution des menaces à la paix et à la sécurité, particulièrement leur dimension humaine. Nous y gagnerons la capacité collective, non seulement de réagir aux crises, mais d'être proactifs au service de la sécurité humaine. Le Canada assumera sa place au Conseil de sécurité ce mois-ci. Nous nous emploierons à mieux intégrer les préoccupations humanitaires à l'ordre du jour du Conseil.

**La recherche de partenariats et coalitions nouveaux et inédits :** Le Canada travaille de concert avec